

<http://www.meretmarine.com/article.cfm?id=117465>

Mer et Marine

Défense

Marine nationale

Libye : Premier vrai bilan chiffré de l'intervention française

13/10/2011

Le compte rendu des auditions du ministre de la Défense et du Chef d'état-major des armées par la commission de la Défense de l'Assemblée nationale, intervenues les 4 et 5 octobre, permettent de dresser un premier bilan des opérations françaises en Libye. Défense aérienne, attaque au sol, reconnaissance, surveillance, ravitaillement en vol... Du 19 mars au 30 septembre, les avions de l'armée de l'Air et ceux de la Marine nationale (le groupe aérien du Charles de Gaulle et les avions de patrouille maritime) ont réalisé environ 4500 sorties, soit 20.000 heures de vol, représentant 25 % des sorties de la coalition et 35% des missions offensives. Les appareils français se sont attribués 20% des frappes réalisées contre les forces du colonel Kadhafi, avec plus de 750 objectifs militaires détruits. De son côté, le groupe aéromobile (une quinzaine de Tigre, Gazelle et Puma) embarqué successivement sur les bâtiments de projection et de commandement (BPC)



crédits : EMA

Mistral et Tonnerre a été des plus actifs. Au 30 septembre, les hélicoptères de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre (ALAT), appuyés par deux hélicoptères Caracal de l'armée de l'Air, ont conduit depuis les BPC une trentaine de raids et détruit pas moins de 550 objectifs, soit 90% des frappes de la coalition réalisées par les hélicoptères, les 10% restant ayant été effectués par les Apache britanniques du porte-hélicoptère HMS Ocean.



Le groupe aéronaval avec le Charles de Gaulle (© : MARINE NATIONALE)



meretmarine.com

Le HMS Ocean et le BPC Tonnerre (© : ROYAL NAVY)



meretmarine.com

Gazelle sur un BPC (© : EMA)



meretmarine.com

Rafale Marine au catapultage (© : EMA)



meretmarine.com

© SIRPA Air

Rafale Air avec Scalp EG (© : SIRPA AIR)



meretmarine.com

Mirage 2000 avec bombes GBU (© : EMA)



meretmarine.com

AASM (© : SAGEM)

Impressionnante dépense de munitions, dont 3000 obus de marine

Côté munitions, le ministère de la Défense a fait preuve d'une parfaite transparence devant les députés. Toujours au 30 septembre, les avions français avaient largué 950 bombes, 225 Armements Air-Sol Modulaires (AASM) et 15 missiles de croisière Scalp EG. Ce dernier, mis en oeuvre depuis les Rafale Air et Rafale Marine, a été employé pour la première fois au combat, de même que l'AASM à guidage infrarouge. Pour leur baptême du feu à partir d'un BPC, les hélicoptères de l'ALAT ont, quant à eux, lancé quelques 431 missiles anti-char Hot.

Et, avec ses canons, la Marine nationale n'est pas en reste. L'artillerie principale de ses frégates et avisos (types Horizon, F70 AA, F70 ASM, La Fayette et A69) a tiré pas moins de 3000 obus de 100mm et 76mm. « L'utilisation de ces munitions a respecté nos stocks, mais ils devront être reconstitués. Il n'y a pas de problème, sauf à ce que nous ayons rapidement besoin d'une grande quantité de munitions », a précisé le ministre de la Défense.



Tir de 76mm sur une frégate Horizon (© : MARINE NATIONALE)



Soute à munitions d'une frégate Horizon (© : MARINE NATIONALE)

La flotte aux premières loges

Déjà déployée au large de la Libye avant le déclenchement des attaques, la Marine nationale a joué, depuis le début de l'opération Harmattan, un rôle très important. Profitant de la liberté d'action dans les eaux internationales, ses frégates, notamment les nouvelles unités de défense aérienne du type Horizon (Forbin et Chevalier Paul) ont participé immédiatement à la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne. Arrivé sur zone le 22 mars, le porte-avions Charles de Gaulle (qui n'est rentré à Toulon que le 12 août) a pu, grâce à son groupe aérien embarqué, intervenir très vite et au plus près des côtes pour soutenir l'action des forces aériennes basées à terre (avions de l'armée de l'Air), le temps que celles-ci puissent se rapprocher du théâtre d'opération. « Cet équipement a prouvé son utilité en Libye, lors de la phase des frappes aériennes, préalablement à celle de l'intervention des hélicoptères », note le Chef d'état-major des Armées, l'amiral Edouard Guillaud, qui connaît d'ailleurs bien le CDG pour en avoir été le commandant de 1999 à 2001. Le concept des BPC a, lui aussi, démontré de façon éclatante sa pertinence. Bâtiments très polyvalents livrés en 2006 et 2007, les Mistral et Tonnerre, qui seront rejoints en 2012 par le Dixmude, peuvent servir aux opérations amphibies avec leurs engins de débarquement, de porte-hélicoptères d'assaut, de navires de

commandement et d'hôpitaux flottants. « Nous avons pu apprécier l'extrême utilité de cet équipement dans l'opération Harmattan », a affirmé Gérard Longuet.



Le BPC Mistral au large de la Libye (© : EMA)



Un Tigre du groupe aéromobile (© : EMA)

Assurant la protection du porte-avions et du BPC, tout en faisant respecter l'embargo maritime et l'interdiction aérienne, les frégates et avisos ont été essentiels pour maîtriser l'espace aéromaritime. Leur intervention a notamment permis de protéger le port de Misrata contre plusieurs attaques des forces navales kadhafistes, tout en pilonnant les unités côtières avec leur artillerie principale, ce qui n'était pas arrivé depuis le Liban, au début des années 80. « Nos navires ont procédé avec succès à des tirs contre des cibles à terre, ce qui n'avait pas été fait depuis plusieurs dizaines d'années. Ils ont ainsi détruit des véhicules en mouvement mais ont également essuyé des tirs de canons et de missiles », a précisé lors de son audition l'amiral Edouard Guillaud. Harmattan a d'ailleurs provoqué un regain d'intérêt pour l'artillerie navale, au point que la possibilité de doter certaines des nouvelles frégates multi-missions (FREMM) d'un calibre supérieur (127mm au lieu du 76mm) est de nouveau envisagé.

Le déploiement au large de la Libye, durant de nombreux mois, de la Task Force 473 a, par ailleurs, montré l'impérieuse nécessité de disposer du soutien logistique offert par une flotte de bâtiments de ravitaillement. Et cela tombe bien puisque cette capacité, vieillissante, devra être renouvelée dans les prochaines années. Enfin, d'autres

unités de la marine se sont illustrées, mais plus discrètement, comme les avions de patrouille maritime Atlantique 2 et les sous-marins nucléaires d'attaque. Ils ont, notamment, contribué au recueil de renseignements, indispensable pour une telle action.



Ravitaillement d'un BPC (© : MARINE NATIONALE)



Un Atlantique 2 (© : MARINE NATIONALE)



Un SNA français (© : MARINE NATIONALE)

« Aucune armée ne détient seule la capacité de résoudre une crise »

Qu'il s'agisse du ministre ou du CEMA, le premier bilan de l'opération Harmattan est considéré comme très positif. « Nos armées ont participé à tous les volets de l'opération : l'embargo maritime, l'interdiction de survol du territoire libyen et la protection des populations - ce dernier volet étant celui qui a provoqué le plus de discussions diplomatiques. De façon inédite et sans préavis, nous avons engagé nos trois armées, ainsi que toutes leurs composantes, soit plus de 40 aéronaves, 20 hélicoptères, une dizaine de bâtiments de combat et de soutien, dont le groupe aéronaval et un bâtiment de projection et de commandement (BPC). Au total, 25 bâtiments se sont succédé pendant sept mois pour assurer la permanence des opérations maritimes », souligne le CEMA, qui est revenu sur certains enseignements, ou confirmations, apportées par l'intervention en Libye. Devant les députés de la Commission de la Défense, l'amiral a notamment insisté sur la complémentarité des différentes armées et la nécessité d'une bonne préparation : « Aucune armée, de l'air, de terre ou de mer, ne détient seule la capacité de résoudre une crise. C'est leur complémentarité et la combinaison de leurs moyens qui donne de l'efficacité à l'action militaire. C'est aussi leur niveau de préparation, d'entraînement et de réactivité qui permet d'agir vite et d'aller droit au but. Nous avons ainsi assisté au retour des opérations combinées, au sens où on l'entend depuis la Seconde Guerre mondiale, exigeant un mécanisme d'horlogerie que très peu de pays sont capables de réaliser. C'est la grande leçon de l'intervention en Libye ».



meretmarine.com

Mirage 2000 (© : EMA)



meretmarine.com

Ravitaillement en vol (© : EMA)



Super Etendard Modernisés sur le Charles de Gaulle (© : EMA)



Gazelle sur un BPC (© : EMA)



Frégates françaises (© : MARINE NATIONALE)



Au large de la Libye (© : MARINE NATIONALE)

Et l'amiral de poursuivre : « Il faut toujours se souvenir qu'une capacité ne se réduit jamais à des équipements. Elle s'adosse à une doctrine, à une organisation, à un soutien. Elle n'existe que parce que des soldats sont recrutés, formés et entraînés pour servir un système d'armes. C'est tout le sens du décret de 2009, préparé par mes deux prédécesseurs et qui donne au chef d'état-major des armées le pouvoir de mettre en cohérence les différents piliers qui structurent une capacité. Tout cela montre la cohérence des efforts que nous avons consentis, et ces efforts nous ne devons pas les relâcher ». L'amiral Guillaud a, enfin, relevé la « réactivité de (la) chaîne décisionnelle, pas seulement militaire, (qui) a représenté un atout dans la gestion de crises ». Selon le CEMA : « En discutant avec mes homologues italien, britannique, allemand ou américain, je constate que nous avons atteint une forme d'équilibre que peu de démocraties ont trouvée. Cela donne au chef des armées une grande capacité d'action tout en renforçant le contrôle parlementaire de nos engagements extérieurs. Sans cet équilibre, sans la décision du Président de la République, prise le 19 mars dernier, d'engager nos moyens aériens, les chars de Kadhafi seraient rentrés dans Benghazi ».



meretmarine.com
L'OTAN aux commandes (© : EMA)

Une occasion manquée pour l'Europe, notamment au niveau maritime

Déclenchées par la France et la Grande-Bretagne afin de protéger les populations libyennes, l'intervention militaire a été menée sous mandat de l'ONU et plus précisément suite à l'adoption, par le Conseil de sécurité des Nations Unies, le 26 février et le 17 mars, des résolutions 1970 et 1973. Depuis le 31 mars, l'engagement militaire international est passé sous commandement de l'OTAN, qui vient de prolonger de trois mois son engagement. Pour beaucoup, l'Union européenne, encore divisée, a raté une nouvelle fois, avec la Libye l'occasion d'agir. Interrogé sur la question lors de son audition, l'amiral Guillaud en convient : « La politique européenne de sécurité et de défense commune (PSDC) a incontestablement manqué l'occasion de jouer un rôle. Nous étions un certain nombre de pays, dont le Royaume-Uni, à estimer que la mise en oeuvre de l'embargo maritime pouvait être assurée directement par l'Union européenne. Il suffisait de changer le pavillon des navires et d'augmenter de cinq membres l'état-major d'Atalante (opération aéronavale européenne de lutte contre la piraterie créée fin 2008 avec un QG en Grande-Bretagne, ndlr). L'OTAN et les États-Unis étaient d'accord. Mais la Haute représentante n'a pas saisi la balle et la microstructure militaire de l'Union a estimé que proposer cette solution ne ressortait pas de son mandat. Il ne faudrait pas manquer la prochaine occasion ».



Le Forbin escortant le Charles de Gaulle (© : MARINE NATIONALE)

Achever la mission et se reconstituer en 2012

L'engagement français en Libye, où les derniers bastions kadhafistes sont acculés par les forces de l'opposition soutenues par les moyens de l'OTAN, a bien évidemment un coût financier. « Les surcoûts au 30 septembre sont estimés entre 330 et 350 millions d'euros, ce qui conduit à une estimation de l'ordre de 430 si l'opération est prolongée jusqu'au 31 décembre. Mais nous assistons à une réduction du tempo des opérations ; aujourd'hui nous ne tirons plus que trois ou quatre bombes ou missiles par jour. La poche de Syrte devrait être bientôt réduite et il ne relève pas de notre mandat de combattre auprès du conseil national de transition libyen », indiquait le CEMA le 5 octobre. La veille, le ministre de la Défense précisait que le dispositif militaire serait maintenu aussi longtemps que nécessaire : « L'intervention en Libye se poursuivra tant qu'il y aura des risques d'affrontement entre les troupes ; à ce stade, il n'en reste que de façon résiduelle. Pour l'ensemble de la Libye, nous devrions régler cette question dans quelques semaines ; il ne s'agit plus que de traiter quelques points de résistance identifiés pouvant gêner les populations civiles ».

Alors que la fin des opérations en Libye semble proche, les militaires vont devoir, après l'important effort consenti, se remettre en ordre de bataille. Reconstitution des stocks de munitions, entretien de matériels très sollicités, rattrapage du retard pris dans les programmes de formation, notamment des pilotes de l'aéronavale... « Nous devons reconstituer certaines de nos capacités. Ainsi, l'opération Harmattan aura consommé environ 1000 bombes, 600 missiles, 1500 roquettes, sans compter des milliers d'obus de différents calibres. Il nous faut avancer ou compléter des opérations de maintenance pour redonner du potentiel à nos matériels, rattraper un certain nombre de retards pris en matière de qualification des pilotes les plus jeunes - les pilotes les plus expérimentés étant engagés dans des combats, ils ne peuvent participer à l'instruction », note le CEMA.



Mirage 2000 (© : EMA)

« Nous sommes très bon marché »

D'après l'amiral Guillaud, le coût des opérations extérieures menées cette année se décline ainsi : « Les interventions s'élèvent à environ 40 millions d'euros dans l'ex Yougoslavie, à 90 millions au Tchad, à un peu moins de 80 millions au Liban, de 500 à 520 millions en Afghanistan, et pourraient atteindre 430 millions en Libye au 31 décembre prochain. Atalante représente une trentaine de millions et Licorne, en Côte d'Ivoire, 65 millions. Le reste des opérations coûte au total de l'ordre de 50 millions d'euros ». Les interventions ayant été très nombreuses cette année, le surcoût des OPEX est estimé à 1.3 milliard d'euros. Mais, précise le CEMA, « hors opération Harmattan, les surcoûts des OPEX se stabilisent par rapport aux années antérieures, pour un montant de l'ordre de 870 millions d'euros, contre 630 millions provisionnés et reconduits ». Et l'amiral d'en profiter, devant les députés, pour tirer au salve contre les comptables du ministère de l'Economie : « Certains disent, notamment à Bercy, que nous coûtons cher. Mais si l'on fait une comparaison avec d'autres pays, il apparaît que nous sommes très bon marché ».



meretmarine.com

Frégate du type La Fayette au large de la Libye (© : EMA)

© Mer et Marine | [mentions légales](#) | [données personnelles](#) | [contact](#)